

TROUSSE D'INFORMATIONS DE COMPÉTITION 2025-2026



**MES
PREMIERS JEUX**
MONTREAL



**MES
PREMIERS JEUX**
INITIATION SPORTIVE



**Compétition préparatoire de routine Montréal Métro
et
Finale régionale des Jeux du Québec 2026**

MONTRÉAL
Métro

Natation artistique

Trousse d'informations #1

Présentée par :
Club Aquatique l'Est de Montréal



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de l'événement :

30 janvier au 01 février 2026

Lieu :

Piscine Pierre Lorange
1870 rue Davidson (coin Ontario)
Montréal, Québec, H1W 2Y6

Piscine Édouard-Montpetit
6100 Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1N 1S4

Stationnement :

Stationnement extérieure payant.

Gérant et informations sur la compétition:

Robert Prévost

Courriel: nart@clubcaem.com

Téléphone: 514-442-4953

Communications :

Tous les documents de partage sont disponibles dans le [MMNart - Dossier de](#)

Partage

- MMNart - Ordre de passage
- MMNart - Horaire
- MMNart - Fichier de vérification
- MMNart - Réception des inscriptions
- MMNart - Réception des musiques
- MMNart - Réception des Coachcard
- MMNart - Trousse de compétition
- MMNart - Réglementations

Rejoignez le groupe WhatsApp : c'est là que vous trouverez toutes les réponses à vos questions et les mises à jour logistiques de la compétition: [Réseau MMNART 2025-2026](#)

Les trousseaux d'informations et autres messages importants seront disponibles sur le site web de Natation Artistique Québec.

Date importante:

Inscriptions des athlètes, officiel et bénévoles	Dimanche 23 décembre 2026
Inscriptions finale des athlètes	Dimanche 31 décembre 2026
Réception de paiement	Dimanche 31 décembre 2026
Réception de la Musique	Vendredi 16 janvier 2026
Réception des Carte de déclaration	Vendredi 16 janvier 2026
Date de vérification sans pénalité	5 jours après l'envoie des fichiers

Inscriptions :

Toutes les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées par l'intermédiaire de la plateforme **RAMP** sous le nom de **MMNart - PrépRoutine et FRJDQ 2026**

À l'issue de la date limite des inscriptions, des fichiers de vérification seront transmis afin que vous puissiez apporter les ajustements nécessaires, sans pénalité. La plateforme **RAMP** sera ouverte de nouveau pour une période de **cinq (5) jours**, permettant d'effectuer directement les correctifs requis.

1. À la fin de cette période de correction, une seconde version des fichiers de vérification sera envoyée. Tout changement supplémentaire entraînera l'application d'une pénalité de **25,00 \$** par épreuve.
2. Aucun correctif ne sera accepté dans les **quinze (15) jours précédant la compétition**.

Inscriptions des entraîneurs :

Il est obligatoire que tous les entraîneurs soient dûment inscrits afin d'obtenir l'autorisation d'accès au bassin lors de la compétition.

Les inscriptions doivent exclusivement être effectuées par l'intermédiaire de la plateforme **RAMP**, conformément aux procédures officielles établies par **NAQ**.

Frais d'inscriptions :

Le coût d'accueil du club est de **60.00\$**

Coût d'inscription de l'athlète est de **15.00\$ par athlète**

Le coût d'inscription pour les figures est de **40.00\$ par athlète**

Le coût d'inscription pour un solo est de **50.00\$**

Le coût d'inscription pour un duo est de **60.00\$**

Le coût d'inscription pour une équipe ou combo est de **130.00\$**

Facturation :

L'accès à la facturation est disponible directement par l'intermédiaire du logiciel d'inscription **RAMP**.

Aucune facture supplémentaire ne sera émise, cette fonctionnalité étant déjà intégrée à la



plateforme.

Toute demande de facture devra être formulée **au moins une semaine avant la date limite** et uniquement après que vos inscriptions auront été dûment complétées.

Paiement :

Il est impératif que les délais soient respectés afin que le paiement soit dûment effectué avant la date limite fixée.

Toute modification de la facturation postérieure à cette échéance devra être accompagnée des dispositions nécessaires pour que le montant soit acquitté avant le début de la compétition.

Tout retard donnera lieu à des frais de **25,00 \$ par épreuve**.

Veuillez noter que ces dispositions seront appliquées avec la plus grande rigueur.

Par chèque:

Chèque libellé au nom du CAEM
1250 Terrasse Jacques-Léonard
Montréal, Québec, H1A 3K3

Par virement bancaire :

Virement à gestioncaem@gmail.com
Question: FRJDQ 2025
Réponse: CAEM

Transfert bancaire :



Officiel·les :

Chaque club est tenu de mettre à disposition le nombre d'officiels requis pour l'ensemble de la durée de la compétition.

À défaut de fournir un officiel, des frais de **400,00 \$** seront exigés afin de couvrir les coûts liés au recrutement d'un juge.

- **1 à 15 athlètes** : 1 officiel requis
- **16 à 30 athlètes** : 2 officiels requis
- **31 athlètes et plus** : 3 officiels requis

Il est obligatoire de compléter le **formulaire d'inscription des juges et bénévoles** dans le cadre du processus d'inscription.

Bénévoles :

Chaque club est tenu de fournir un bénévole pour l'ensemble de la durée de la compétition. À défaut, des frais de **50,00 \$** pourront être exigés afin de couvrir les coûts liés au recrutement d'un bénévole.

En cas d'impossibilité de fournir un bénévole, il est obligatoire de communiquer avec le responsable des bénévoles à l'adresse suivante : **nart.comite@clubcaem.com**.

Il est obligatoire de compléter le **formulaire d'inscription des juges et bénévoles** dans le cadre du processus d'inscription.



Cantine :

Une cantine sera disponible sur place.

Argent comptant et paiement Interac disponible

LOGISTIQUE

Réseau Municipal

Dans le cadre du réseau municipal, cet événement constitue une mise en contexte de compétition. Les évaluateurs n'attribueront aucun point, mais remettront uniquement des affiches exclamatives afin de féliciter les athlètes.

Programme Régional

Les juges procéderont à l'évaluation des figures du programme régional conformément aux échelles du Plan 42, lesquelles incluent les composantes de contrôle, de design ainsi que d'extension/hauteur.

Les figures ne seront pas comptabilisées dans le résultat final de la routine.

Les routines seront évaluées selon le nouveau système de jugement.

Programme Provincial

Les juges évalueront les figures du programme provincial en fonction des critères établis par la Fédération de natation artistique du Québec.

Évaluation et recommandations

Sous réserve de la disponibilité d'un nombre suffisant d'officiels, une table d'évaluation et de recommandations sera mise en place au bord du bassin. Celle-ci permettra aux clubs et aux athlètes de recevoir des commentaires sur leurs routines.

Récompenses

- Réseau municipal : Prix de présence
- Programme régional : Rubans de 1 à 6 attribués aux six meilleures positions au combiné des figures. Des médailles de 1 à 3 seront attribuées et des rubans de 4 à 6 pour la meilleure routine
- Programme provincial : Rubans de 1 à 6 attribués aux six meilleures positions pour les figures et pour la routine. Des médailles de 1 à 3 seront attribuées et des rubans de 4 à 6 pour le meilleur combiné

Contenu de la compétition

Pour toute question relative à la réglementation, veuillez-vous référer au document MMNart - Réglementations, disponible dans [MMNart - Dossier de Partage](#)

Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera communiqué deux (2) semaines après la date limite des inscriptions.

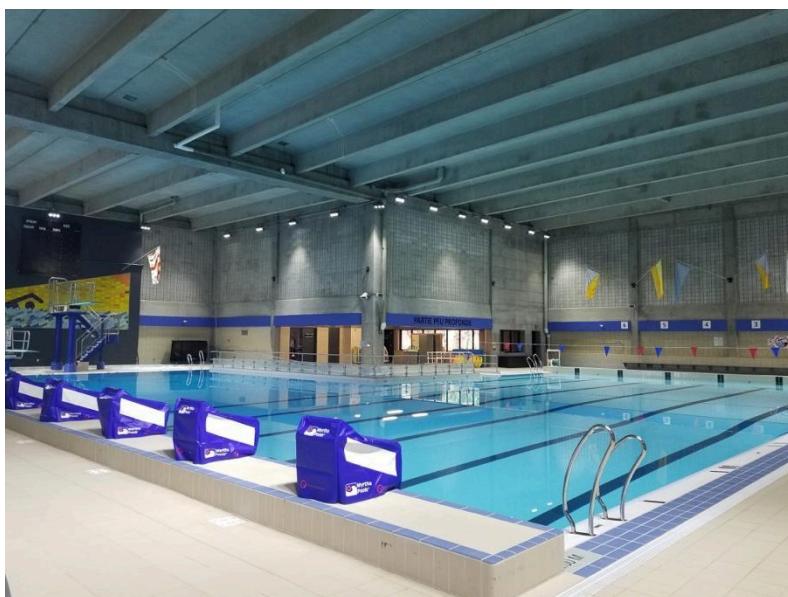
La version finale sera transmise par courriel une (1) semaine avant l'événement.

PISCINE

Veuillez noter que la piscine mesure 27 mètres de long. La nage se fait en direction de la partie profonde, allant d'une profondeur de 3,5 mètres à 2 mètres.

La piscine comporte 5 couloirs. Les départs des routines se font du côté ouest, sous les tremplins. L'espace sur le bord de la piscine pour les entrées à l'eau est restreint

Noter que les estrades sont face à l'entrée à l'eau.



HÔTELS

QUALITY HOTEL

8100 Avenue Neuville
Anjou, Québec, H1J 2T2
(514) 493-6363
hoteluniverselmontreal.com

HOTEL AUBERGE UNIVERSEL

5000, Sherbrooke Street East
Montreal, Quebec, H1N 1A1
(514) 253-3365
auberge-universel.com

HOTEL AUBERGE ROYAL VERSAILLES

7200, Sherbrooke Street East
Montréal, Québec, H1N 1E7
(514) 256-1613



royalversailles.com